

# EDITO DU GR21

## Sur la pertinence de notre démarche globale visant une réduction significative des échecs scolaires.

### ✚ Où en sommes-nous ?

Nous avons vu, dans les éditos de mai à septembre, que l'école ne peut pas, seule, développer chez tous les jeunes, l'envie, la capacité d'envisager l'avenir, et les préparer à devenir des citoyens autonomes et capables d'exercer leur libre arbitre. Mais pour chaque nature de problème, des actions complémentaires à l'école, mises en œuvre par des organismes publics, le milieu associatif ou les entreprises existent çà ou là. Elles donnent satisfaction. Des établissements scolaires ont commencé à y recourir. Mais elles sont souvent méconnues.

### **Comment faciliter le développement de ces actions et la complémentarité entre les enseignants, les parents, les citoyens, les entreprises, les divers organismes et le milieu associatif au profit du jeune ?**

C'est la question à laquelle nous voulons répondre dans cet édito. Elle correspond aux 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> points annoncés dans l'édito d'avril, à savoir :

- Les domaines des acteurs (parents, écoles, entreprises, associations, institutions publiques) sont trop cloisonnés. Ils ont besoin de liens pour que les interfaces se créent. Mettre en place un outil qui permet ces liens dopera les volontés et fera gagner du temps aux acteurs.
- Le fonctionnement de cet outil étant fondé sur le volontariat de chaque entité, il doit en plus créer un réel apport pour chacune d'elle.

### ✚ Quelles fonctionnalités ?

**Un constat très largement partagé :** Les organismes et les associations ne sont pas suffisamment connus, ils ne sont pas coordonnés, ils sont fréquemment cloisonnés et parfois soucieux de préserver leur domaine. Les liens naissants sont très insuffisants.

**Il y a besoin de liens pour passer d'un peu d'actions, parfois, quelque part...à suffisamment d'actions, tout le temps et partout !**

**Faciliter le développement de ces actions et leur complémentarité, les liens entre les enseignants, les parents, les citoyens, les entreprises, les divers organismes et le milieu associatif au profit du jeune, c'est, pour le GR21 répondre aux besoins fonctionnels suivants :**

#### ⇒ **Annuaire des prestataires et de leurs offres**

Permettre aux demandeurs et prestataires d'entrer facilement en relation et de s'entendre pour faire connaître ce qui existe localement, pour mettre en œuvre les actions nécessaires, et permettre, si besoin, d'adapter leur contenu.

Chaque participant est acteur en fonction de son volontariat.

#### ⇒ **Gestion prévisionnelle des besoins des demandeurs**

Les besoins des établissements scolaires, figurant aussi dans l'annuaire, évoluent à la hausse avec l'ouverture croissante de ces établissements sur l'extérieur. Ils indiquent leurs besoins pour renseigner les prestataires.

### ⇒ Banque d'offres ou d'appels à candidatures bénévoles

Pour faciliter la recherche de ressources humaines adéquates, par ces prestataires qui ont ainsi une vue sur l'évolution quantitative et qualitative des besoins.

### ⇒ Gestion de l'adéquation des moyens et besoins

Pour comparer périodiquement ce qui était demandé et ce qui a été réalisé, et donner, aux intéressés, une image des besoins et réalisations et de leurs évolutions.

Le bassin géographique autour d'une ville semble la bonne surface de couverture pour cet outil. Il est à taille humaine, on y trouve les caractéristiques locales, une cohérence territoriale, la limite naturelle des zones géographiques d'intervention des associations, la meilleure connaissance ou la possibilité de connaître les besoins et les moyens.



### Une réponse : **DIESES** Dispositif Inter Entité **S'**opposant à l'**E**chec **S**colaire

Le coût d'un guichet unique humain (proposition initiale du GR21 dans son livre ***Eh ! Toi ! Tu fais quoi de mon avenir... »***) est visiblement rédhibitoire.

Ces fonctionnalités sont donc reprises dans un dispositif dont le GR21 a élaboré la description fonctionnelle détaillée, et qui reste à développer : **DIESES** Dispositif Inter Entité **S'**opposant à l'**E**chec **S**colaire

Cet outil informatique, qui communique par Internet, est une plate-forme interactive entre demandeurs et prestataires, sous le contrôle d'un gestionnaire. Ceci afin de sécuriser les données dans la zone délimitée (commune ou communauté de communes)

Il a été validé par des établissements scolaires, associations et organismes. Le groupe de travail « décrochage scolaire sur le territoire de CAC (communauté d'agglomérations creilloises) » l'a proposé dans ses conclusions.

**Conformément à l'esprit du GR21, cette description fonctionnelle a été mise à disposition des autorités publiques, gratuitement et sans condition.**

**Comment faciliter le développement et l'utilisation de cette plate-forme ? S'assurer qu'elle ne sera pas dévoyée ? Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans notre édito de novembre.**

***Merci de nous faire part de vos avis et réflexions.***

Jean-Pierre Cloux, Denis Fournier, Monique Fournier-Laurent, Marc Franzaroli, Alain Mallet, Dominique Sélébam.